

Cellocem® Ultra

DESCRIPTION

À noter : depuis le 1er janvier 2026, nous ne commercialisons plus d'épaisseurs strictement inférieures à 10+70 mm sur les panneaux Cellocem® Ultra à bords feuillurés.

Cellocem® Ultra est un panneau associant un isolant en polystyrène expansé graphité feuilluré et un parement en plaque ciment, dédié à l'isolation thermique et la protection mécanique des parties apparentes des murs de soubassement.

Cellocem® Ultra est **équipé d'une plaque de parement** résistante, fine (8 mm) et dotée d'une finition esthétique pour l'habillage des soubassements.

Cette plaque de parement est incombustible, classée **A2-s1, d0**.



DOMAINE D'EMPLOI

Le panneau Cellocem® Ultra est recommandé pour l'**isolation thermique et la protection mécanique du mur de soubassement** des maisons individuelles, logements collectifs et bâtiments tertiaires.

RÉGLEMENTATION

La pose des panneaux de Cellocem® Ultra doit être réalisée dans le respect des textes suivants :

- **NF DTU 20.1** : ouvrages en maçonnerie de petits éléments -
Parois et murs
- **Recommandations professionnelles de la CSFE (2010)** :
« L'isolation thermique par l'extérieur des parois enterrées avec
revêtement d'étanchéité »
- **CPT 3035 V3** : Systèmes d'isolation thermique extérieure par
enduit sur polystyrène expansé
- **DTA** du revêtement d'étanchéité

LES + PRODUITS

- Nouvelle plaque de parement plus résistante et plus esthétique
- Produit 2 en 1 : Isolation et protection mécanique en une seule opération
- Qualifié pour une application en soubassement : produit imputrescible
- Traite le pont thermique en about de plancher
- Résistance aux chocs assurée
- Mise en œuvre facilitée par les bords feuillurés



Economies d'énergie



Esthétique



Isolation thermique



Très haute résistance mécanique



MISE EN OEUVRE

Fixation par collage ou fixation mécanique selon le type de mur support, au sens du DTU 20.1 :
(Cliquez sur l'image pour zoomer)

Cellocem® Ultra

Mur support	Type de fixation	Partie enterrée	Partie apparente
Pose sur une étanchéité (mur de catégories 1, 2 ou 3)	Colle bitumeuse à froid	Mise en oeuvre et compatibilité selon DTU 20.1 ou faisant l'objet d'un avis favorable dans le cadre d'un ATEC	Cas d'un revêtement par système ETICS : ancrage de fixations mécaniques au moins à 10 cm au-dessus du niveau du sol
	Colle bitumeuse à froid	5 plots minimum par panneau Etalement conseillé en attendant le remblai	
Pose sur le mur brut (mur de catégorie 3 sans imperméabilisation)	Fixation mécanique	Espacement maximum entre les chevilles : 1 m, à raison d'au moins 2 fixations par panneau Etalement conseillé en attendant le remblai	
	Fixation mixte : colle ETICS et chevillage	Colles et fixations mécaniques complémentaires conformément au DTA du système ETICS	Nombre de fixations défini par le CPT 3035 et les Cahiers du CSTB n°3702 et 3707.*

*Sur les panneaux semi-enterrés, le nombre de fixations peut être calculé au prorata de la surface restant apparente. Si le panneau d'isolation du soubassement reste apparent plusieurs jours en attendant le revêtement d'isolation de la façade : réaliser un joint de colle continu entre la tête du panneau et le mur support.

Il est également possible d'utiliser une colle polyuréthane de type **Illbruck PU010** pour le collage des panneaux Cellocem® Ultra BD en parois de fondation, **sur supports bruts uniquement** (longrines, béton ou maçonnerie). Dans ce cas de figure, il est nécessaire de disposer 4 cordons de colle par panneaux, dans le sens de la largeur.

Cellocem® Ultra est uniquement préconisé en pose semi-enterrée. Prévoir une demi-hauteur enterrée pour garantir le maintien du panneau, quel que soit le sens de pose.

L'aspect de la plaque de parement peut légèrement varier, sur un même panneau et d'un panneau à l'autre, selon les lots de fabrication.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

■ Destination

Soubassement

■ Usage

Isolation par l'extérieur des parois apparentes

■ Conductivité thermique λ

0,031 (W/m.K)

■ Largeur de l'UC (*) (m)

0,6, m

■ Type d'isolant

Polystyrène expansé (PSE)

■ Code ISOLE

- De 20 à 50 mm : 3533(120)2

- De 55 à 300 mm : 3533(120)3

- De 305 à 400 mm : 2533(120)3, 3533(120)3, 3533(120)2

■ N° ACERMI

17/081/1189

■ N° DOP

ISOL001-18

■ Etiquetage sanitaire

A+

Cellocem® Ultra

CONDITIONNEMENT

Nom de l'article	Cellocem® Ultra 8+70 60/120	Cellocem® Ultra 8+80 60/120	Cellocem® Ultra 8+90 60/120
Conditionnement de vente	Palette de 30 panneaux	Palette de 26 panneaux	Palette de 24 panneaux
Épaisseur de l'UC (*) (mm)	78	88	98
Résistance thermique	2,25	2,55	2,90

Nom de l'article	Cellocem® Ultra 8+110 60/120	Cellocem® Ultra 8+130 60/120	Cellocem® Ultra 8+150 60/120
Conditionnement de vente	Palette de 20 panneaux	Palette de 16 panneaux	Palette de 14 panneaux
Épaisseur de l'UC (*) (mm)	118	138	158
Résistance thermique	3,50	4,15	4,80

Nom de l'article	Cellocem® Ultra 8+175 60/120	Cellocem® Ultra 8+195 60/120	Cellocem® Ultra 8+215 60/120
Conditionnement de vente	Palette de 12 panneaux	Palette de 10 panneaux	Palette de 10 panneaux
Épaisseur de l'UC (*) (mm)	183	203	223
Résistance thermique	5,60	6,25	6,90

UC : unité consommateur
Des épaisseurs supplémentaires peuvent être proposées sur demande



À SAVOIR

Documentation PDF

disponible en ligne sur www.hirschisolation.fr
Documentation produit, DOP, ACERMI

